

LES PRESTATIONS SOCIALES

LES INCONTOURNABLES

PRESTATIONS	TARIFS (HT)
➤ Création du dossier de paie avec reprise DSN et CRM	200 €
➤ Supplément si sans reprise DSN et CRM	+ 100 €
➤ Formalité affiliation de entreprise à une nouvelle caisse de retraite/Prévoyance	80 €
➤ Gestion mensuelle de la paie du salarié, incluant le coffre-fort électronique et SIRH de base*	26 € /Bulletin
➤ Supplément Gestion mensuelle du dossier de paie pour 1 seul bulletin de paie/mois.	10 €
➤ Modification du bulletin plus de 48h après envoi	10 € /Bulletin
➤ Option Gestion des présences sur la plateforme HiFiveWork	2 € /Salarié /Mois
➤ Mises à jour annuelles réglementaires (taux PAS, taux légaux, mise à jour fiches prévoyance)	40 €
➤ Changement organisme prévoyance nouveau paramétrage	45 €
➤ Rédaction d'une décision unilatérale de l'entreprises (exemples de mise en place de prime PPV, forfait carburant, chèques vacances...)	80 €

*Incluant une plateforme proposant un espace employeur avec la saisie des informations paie mensuelle, le stockage des bulletins de salaire de l'entreprise ; l'envoi des bulletins de salaire sur les espaces personnels des salariés ; le stockage et le partage de documents numérisés.

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2024 peuvent être sujets à fluctuations annuelles

LA COMMUNICATION ET LA DISCIPLINE

PRESTATIONS	TARIFS (HT)
Rédaction et mise en place :	
➤ Règlement intérieur	550 €
➤ Charte informatique	300 €
➤ Note d'information / de service	70 €
➤ Discipline (avertissement/blâme, convocation hors licenciement)	55 €
Missions d'assistance :	
➤ Aide à la préparation des entretiens annuels	Sur devis
➤ Rédaction d'une décision unilatérale prévoyance	220 €
➤ Rédaction d'un accord d'entreprise (temps de travail, heures supplémentaires...)	650 €
➤ Mise en place d'un accord d'intéressement	À partir de 800 €
➤ Dossier participation chômage (pôle-emploi)	70 €

AURA FINANCE CONSEIL

9 rue Christiaan Huygens - 25000 BESANCON
03.81.50.49.45 - contact@afexpert.fr

LA VIE DU SALARIÉ

PRESTATIONS	TARIFS (HT)
Entrée du salarié :	
➤ DPAE	GRATUIT si formulaire*
➤ Contrats (CDD, CDI...)	90 €**
➤ Avenant au contrat	60 €
➤ Renouvellement période essai	30 €
Assistance à la rédaction d'un contrat de travail	65 € /heure
Sortie d'un salarié dans le cadre d'une fin de contrat :	
➤ Rédaction des documents de fin de contrat	30 €
Gestion des absences :	
➤ Absence maladie et arrêt de travail	20 €
➤ Absence arrêt de travail avec dossier accident de travail	50 €
➤ Dossier prévoyance demande d'indemnités journalières	50 €
➤ Gestion de la caisse de congés payés	10 € /Salarié /Mois
Sortie d'un salarié dans le cadre d'une rupture conventionnelle :	
➤ Rédaction des documents de fin de contrat	
➤ Gestion de la rupture, courrier à l'inspection du travail	400 €
➤ Calcul d'indemnité conventionnelle	

* Si informations non fournies via [le formulaire Form](#) à disposition, facturation exceptionnelle de 30€ HT.

** Si informations non fournies via [le formulaire Form](#) à disposition, facturation complémentaire de 30€ HT.

LES IMPRÉVUS

PRESTATIONS	TARIFS (HT)
Procédure de licenciement pour faute ou économique	Sur devis avec un avocat partenaire
Assistance contrôle URSSAF	75 € /heure
Demande d'étalement des cotisations auprès des organismes sociaux	35 €
Mission protection sociale (engagement 36 mois)	9 € /Mois
Activité Partielle :	
➤ Ouverture d'un dossier	150 €
➤ Demande ou avenant d'autorisation	50 €
➤ Suivi mensuel	15 € /Salarié

PRESTATIONS ANNEXES

PRESTATIONS	TARIFS (HT)
➤ Fourniture des éléments nécessaires à la mise en place d'un affichage obligatoire (Synthèse de la convention collective, affichages plastifiés vierges, consignes en matière d'incendie, panneaux, registre du personnel)	95 €
➤ Accompagnement personnalisé à la réalisation et à la mise en place des affichages obligatoires (Hors fourniture des éléments nécessaires à la mise en place d'un affichage obligatoire)	65 € /heure
Médecine du Travail :	
➤ Réalisation de la déclaration obligatoire des effectifs (DOE)	30 €
➤ Réalisation des déclarations d'effectif (entrée/sortie)	15€ /Déclaration

LES PRESTATIONS SOCIALES

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2024, peuvent être sujet à fluctuations annuelles